

Développons ensemble l'aide aux aidants non-professionnels en Limousin



Développons ensemble l'aide aux aidants non-professionnels en Limousin

Ce livret est issu d'un travail de terrain croisant regards théoriques et retours d'expériences d'acteurs du Limousin. Sans vouloir être exhaustif et se voulant dynamique, il présente une étude réalisée par un groupe de travail* impulsé et animé par Autonom'lab.

Pour soutenir le développement d'innovations en direction des aidants non-professionnels, Autonom'lab a initié une démarche autour de 3 objectifs :

- > rapprocher l'offre et la demande pour mieux répondre aux besoins des aidants,
- > accompagner le développement de nouveaux services en révélant leurs facteurs-clés de succès et leurs freins potentiels,
- > contribuer aux dynamiques partenariales entre les différents acteurs de l'aide aux aidants non-professionnels.

Cette démarche riche en échanges et rencontres a largement impliqué les acteurs locaux, qu'ils soient opérateurs de l'aide aux aidants, financeurs ou même aidants non-professionnels. Ce livret présente les résultats de l'étude collective ainsi que la synthèse de la première journée de travail du 8 novembre 2011, journée clôturant la phase « Partage et Imagination » de notre méthode (voir la fiche méthodologique).



* Groupe de travail composé de Patrick Charpentier (CISS Limousin), Alain Célérier (Université de Limoges), Martine Gaillard (IAE - Université de Limoges), Catherine Chabut (igl), Céline Ibars (AG2R La Mondiale) et Nelly Sabatié (Actid 87). Animé par Clotilde Berghe et Stéphane Soyez (Autonom'lab).

ORIGINE DE LA DÉMARCHÉ 1

SITUATION GÉNÉRALE EN FRANCE 2

- Aidants, vous avez dit aidants? 2
- Les problématiques des aidants non-professionnels et leurs besoins au quotidien 2
- Réglementations existantes 3

L'OFFRE DE SERVICE EN LIMOUSIN 2

- Le Limousin : un territoire d'expériences innovantes 4
- Les actions nationales innovantes 5
- Quelles offres le Limousin propose-t-il? 6
- Où s'adresser? 7

> DÉVELOPPONS L'OFFRE DE SERVICE EN LIMOUSIN : QUELQUES PISTES 8

- > • Comment proposer des services plus pertinents aux besoins des aidants du limousin? 8
- > • Préconisations des acteurs pour améliorer l'offre en Limousin 8

> Origine de la démarche



Le Limousin est actuellement la région la plus âgée de France. Sa population connaît un accroissement des besoins sociaux, lié notamment au vieillissement, au handicap ou à la maladie.

Pour soutenir ces personnes au quotidien et faciliter leur maintien à domicile, de nombreux aidants non-professionnels donnent de leur temps, de leur énergie et de leur argent. Ainsi, apportent-ils un premier niveau d'accompagnement et d'expertise sociale. Ce rôle, parfois contraignant et aux multiples facettes, comporte le risque à plus ou moins long terme d'épuiser, pouvant entraîner de lourdes conséquences comme le placement en urgence des personnes aidées.



Selon France Alzheimer, les aidants non-professionnels passent en moyenne 6 à 6,5 heures par jour au service de l'aidé. Cette aide permet une véritable économie sur les dépenses d'intervenants professionnels. Et leur rôle va bien au-delà encore ! Leur présence stimulante et réconfortante permet sans aucun doute de prévenir la perte d'autonomie de leur proche.

Aujourd'hui, la prise de conscience du rôle important joué par ces personnes commence à émerger et les actions à leur attention se

diversifient. On reconnaît enfin que ce rôle d'aidant « naturel » n'est pas si naturel et qu'il nécessite reconnaissance, soutien, accompagnement... pour une meilleure qualité de vie tant de l'aidé que de l'aidant ou du binôme aidant/aidé. Néanmoins, en fonction du territoire et de la problématique de la personne aidée (maladie d'Alzheimer, handicap, maladies chroniques...), l'offre reste encore très contrastée.

**AIDANTS
NON-PROFESSIONNELS :**
UN RÔLE ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL MAJEUR !

Composition du livret

- **Ce présent cahier :**

Synthétise les résultats de la demande. Il vise en priorité à soutenir les acteurs de l'aide aux aidants pour améliorer leur offre et mieux la valoriser. Il a également pour but de suggérer aux financeurs des critères d'analyse pour soutenir les projets les plus pertinents.

- **Des fiches :**

Présentent la démarche (bibliographie, méthodologie...) et visent à permettre aux porteurs de projets de mieux s'approprier les résultats des travaux.

> Situation générale en France



AIDANTS, VOUS AVEZ DIT AIDANTS ?

Près de 8,3 millions d'aидants non-professionnels de 16 ans ou plus* accompagnent un proche âgé, touché par la maladie ou en situation de handicap.

Leur présence quotidienne et leurs interventions régulières sont souvent la condition *sine qua non* au maintien à domicile de la personne aidée.

À ce jour, peu d'études régionales existent permettant de quantifier et qualifier le nombre d'aидants et leurs besoins.

*Source : HSA-DREES-BFHD n° 47/2010

● • Quels profils ont-ils ?

Les aidants non-professionnels ont des profils très divers en fonction de la cause de la dépendance, du degré d'autonomie de la personne ou de l'âge de l'aидé. Ils sont souvent l'épouse, la petite fille ou le voisin...

Ces personnes (60 % de femmes) se retrouvent souvent insidieusement dans cette situation d'aидant vis-à-vis d'un proche pour faciliter son maintien à domicile.

● • Qui aident-ils ?

> Des personnes âgées*

Elles sont 11,9 millions de 60 ans ou plus à vivre à domicile (en 2000), dont plus de 4 millions de 75 ans ou plus.

*Source : étude réalisée par « Génér'actions », 2008

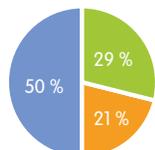
> Des personnes en situation de handicap*

Deux millions d'adultes entre 20 et 59 ans ont un taux d'incapacité ou d'invalidité reconnu.

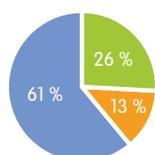
*Source : enquête Handicap, Incapacité, Dépendance, 2001

L'aide perçue se répartit de la façon suivante :

Les aidants des personnes âgées :



Les aidants des personnes en situation de handicap :



● Aidants non-professionnel
● Aidants professionnel
● Mixte

> Des personnes atteintes de maladies chroniques (cancer, diabète, hypertension artérielle, surpoids...)

15 millions* de personnes seraient touchées par ces maladies, mais pour l'heure, le nombre d'aидants n'est pas connu.

*Source : Fondation Claude Roche, Rencontre autour de la maladie chronique, 2012

LES PROBLÉMATIQUES DES AIDANTS NON-PROFESSIONNELS ET LEURS BESOINS AU QUOTIDIEN

Notre groupe de travail s'est basé sur 3 études (Géné'r'actions, Novartis et HSA-DREES-BFHD) qui convergent dans l'analyse des besoins des aidants.

● • Constats et attentes identifiés

> 46 % des aidants exercent une activité professionnelle, l'autre majorité est retraitée, la moyenne d'âge des aidants étant de 64 ans. Si très peu ont dû arrêter voire disent avoir du mal à concilier cette vie professionnelle avec leur vie familiale, il n'en reste pas moins que, pour les actifs, cette aide a souvent un impact sur leur vie professionnelle.

> 54 % préfèrent s'occuper eux-mêmes de la coordination et de l'organisation des soins et de la vie de leur proche.

> 58 % ne souhaitent pas se faire remplacer par une autre personne.

> 25 % ne disposent d'aucune solution de recours pour s'occuper de leur proche en cas de soucis.

PRÈS DE 8,3 MILLIONS
D'AIDANTS
NON-PROFESSIONNELS

● • Besoins exprimés

Les besoins exprimés par les aidants non-professionnels invitent **à renforcer certaines actions pour améliorer leur soutien.**

SUIVI SANITAIRE

67 % souhaitent plus d'attention des professionnels de santé au niveau de leur santé

59 % souhaitent plus de conseils pour les aider à se préserver

RECONNAISSANCE

53 % souhaitent voir s'améliorer leur relation avec les professionnels de la santé

51 % souhaitent être mieux accueillis dans les établissements de soins en charge du proche malade

37 % désirent que la promotion de la reconnaissance des aidants soit faite au niveau de la société

INFORMATIONS ET COMPÉTENCES

54 % souhaitent une formation aux gestes essentiels de soins

50 % désirent une formation pour être plus efficace dans leur accompagnement

46 % aimeraient une amélioration de l'information existante pour faciliter leur recherche

SOUTIEN ET RÉPIT

51 % souhaitent se préserver de l'isolement social

52 % disent manquer de soutien moral

● • Quels freins psychologiques entravent le recours à une aide ?

La satisfaction de ces besoins nécessite de trouver les moyens de lever les freins psychologiques qui entravent le recours des aidants à des services de soutien ou de répit. Ces freins sont souvent de l'ordre du :

- > déni de la maladie empêchant l'expression des besoins,
- > problème de disponibilité des aidants au regard du besoin de présence quotidienne auprès de leur proche,
- > culpabilité à laisser leur proche pendant qu'eux-mêmes prennent du répit,
- > sentiment d'être les seuls à pouvoir s'occuper de leur proche et à le comprendre.

Tous ces obstacles sont à considérer dans le développement de toute offre pour lui garantir pertinence et efficacité.



www.aidants.fr

RÉGLEMENTATIONS EXISTANTES

Aujourd'hui, de plus en plus de textes reconnaissent l'importance de la place des aidants et proposent des dispositifs spécifiques visant à les soutenir au quotidien.

> **Loi 2005-102 du 11 février 2005** : première référence au rôle et besoins éventuels des aidants non-professionnels.

Article 4 b : politique de prévention du handicap comportant des actions visant à informer, former, accompagner et soutenir les familles et les aidants.

> **L1111-6 du Code de la santé publique** : élargissement de la notion de « personne de confiance ».

> **Charte européenne de l'aidant familial 2007** : éditée par la COFACE. Elle cible l'ensemble des différents types d'aidants.

> **RBPP de la HAS « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées », février 2010** : incite au repérage des aidants non-professionnels, voire à la préconisation d'une visite médicale annuelle.

> **Autres dispositions prises en faveur des aidants non-professionnels** : congés spécifiques, assurance vieillesse, soutien financier de la CNSA pour la formation des aidants...

Au-delà de cette reconnaissance très récente des besoins des aidants, des financements dédiés apparaissent au travers de plans, comme par exemple le plan Alzheimer 2008-2012, qui incite à la mise en œuvre de nombre d'actions en direction des aidants.

D'autres appels à projets fleurissent, notamment de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) ou encore de Fondations, Banques, Assurances...

> L'offre de service en Limousin



LE LIMOUSIN, UN TERRITOIRE D'EXPÉRIENCES INNOVANTES

Le groupe de travail d'Autonom'lab a identifié et caractérisé 5 initiatives innovantes dont 2 natives du Limousin : le service « Allo Répit Ouest Creuse » à Bénévent l'Abbaye et les rencontres formatives de la Croix Rouge de Rochechouart. Les objectifs de cette étude étaient de :

- > mettre en valeur le parcours du couple aidant-aidé pour mieux le partager,
- > identifier les valeurs ajoutées de tous les intervenants,
- > valoriser les facteurs de succès de ces services innovants.

A titre d'exemple est détaillé ici le service « Allo Répit Ouest Creuse » proposé par l'EHPAD « Pélisson-Fontanier » à Bénévent l'Abbaye (23), venant questionner la valeur des différentes phases-clés de cette nouvelle offre de répit.

● Importance de l'anticipation de la venue de l'intervenant d'Allo Répit

Cette anticipation (étapes 1 et 2, voir illustration ci-contre) se concrétise par :

> Des visites : de pré-admission réalisée par le Directeur et le Cadre de Santé pour s'assurer de la faisabilité de l'intervention, puis de présentation de l'intervenant d'Allo Répit à la date de prise en charge convenue.

- instaurer une relation de confiance avec le binôme aidant/aidé,
- diminuer le stress et la culpabilité de l'aidant,
- diminuer le stress de l'aidé qui reste dans son environnement habituel, et préparer son acceptation de laisser partir son proche aidant.

> Une information des autres acteurs médicaux, paramédicaux et sociaux sur l'absence d'incidence de cette prestation sur l'organisation déjà mise en place et précisant la complémentarité de ces actions.

Cette étape contribue à :

- la valorisation de l'activité de chacun,
- la fluidité de la prise en charge de l'aidé par le maintien d'une organisation optimale qui garantit sécurité et continuité d'accompagnement.

● Importance de la traçabilité de l'intervention pour l'aidant

Des temps d'échanges entre l'aidant et l'intervenant d'Allo Répit favorisent :

- > le recueil en amont des habitudes du quotidien (étape 3),
- > le recueil en aval pour l'aidant du déroulement de l'accompagnement réalisé par l'intervenant d'Allo Répit (étape 4),
- > l'utilisation d'un carnet de suivi (moyens b) pour assurer qualité et traçabilité de l'intervention.

Ces étapes concourent à valoriser et à reconnaître le rôle effectif de l'aidant au travers du recul apporté par l'intervenant d'Allo Répit et favorisent l'adéquation de l'accompagnement au regard des habitudes de vie de la personne.

● Importance du rattachement de ce service à un établissement pour mutualiser certains moyens

La mutualisation des personnels apporte un enrichissement de tous à partir de l'expérience du domicile. Ainsi, le rattachement à un établissement permet-il notamment :

- > d'apporter aux professionnels seuls au domicile le soutien de l'encadrement de l'établissement,
- > de supporter la variabilité des demandes par une mutualisation de moyens humains, matériels (moyens c),
- > de s'inscrire dans le tissu local et l'organisation sanitaire, sociale et médico-sociale.

Cette démarche de repérage de la valeur de chaque étape, du rôle de chaque intervenant, n'est pas exhaustive mais se vérifie comme un enjeu utile pour mieux valoriser les projets portés par les secteurs social, médico-social et sanitaire.

Aussi, au fur et à mesure de l'avancée du travail, est-il apparu important de poursuivre le travail de conception d'une grille, au service de l'évaluation médico-socio-économique de ces projets qui sera présenté le 11/05/12.



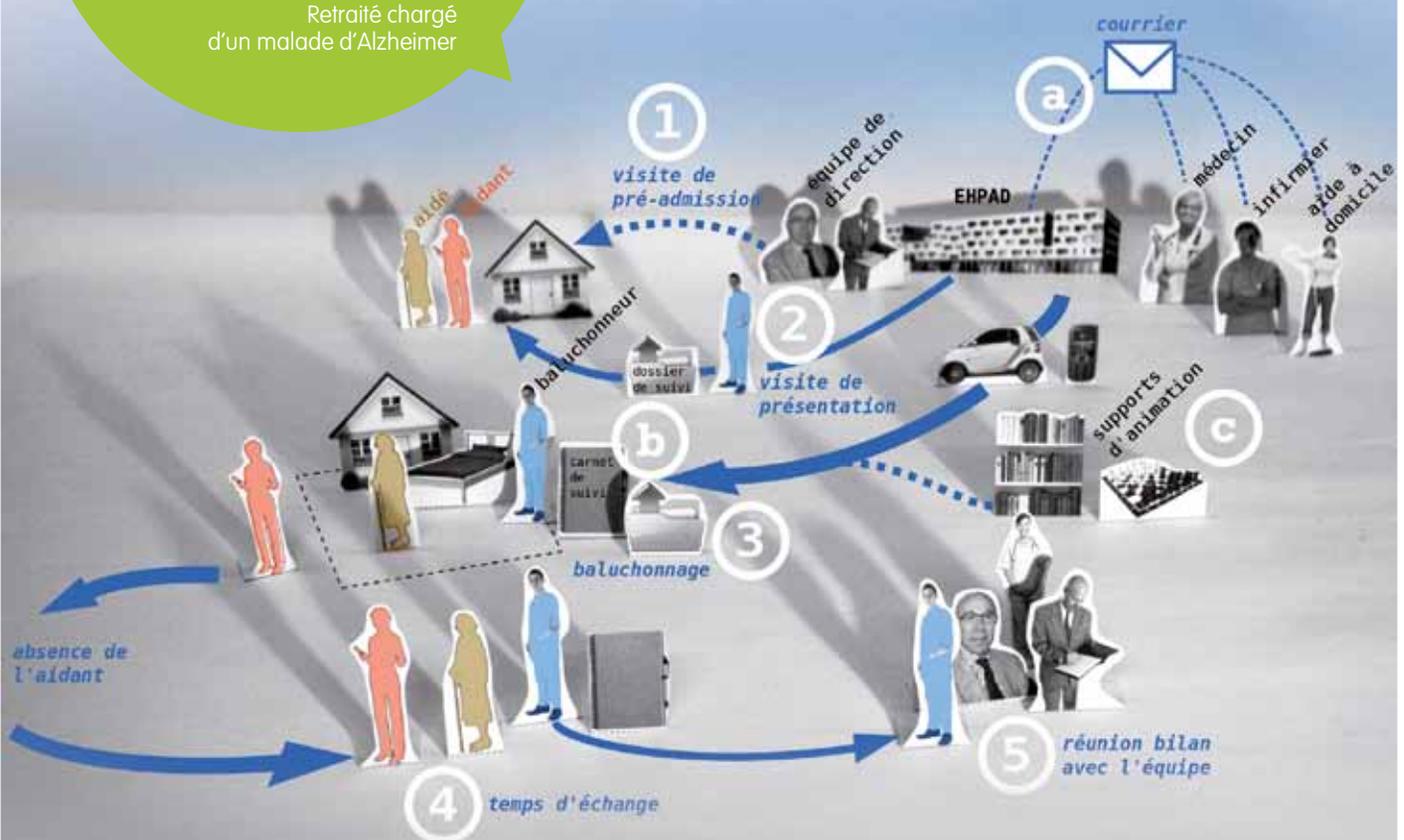
La « chaîne des valeurs » du parcours aidant-aidé
Focus sur un service innovant :
Allo Répît Ouest Creuse

« J'AI ENVIE DE VOIR MES PETITS-ENFANTS, MAIS MON CONJOINT NE PEUT FAIRE DE LONGS TRAJETS ET JE NE VEUX PAS L'EMMENER DANS UNE INSTITUTION. »

Retraité chargé d'un malade d'Alzheimer

« J'AI BESOIN D'ÊTRE HOSPITALISÉE ET JE SOUHAITE QUE MON PROCHE RESTE CHEZ LUI, ENTOURÉ PAR DES PROFESSIONNELLS EN QUI J'AI CONFIANCE. »

Fille d'un malade d'Alzheimer



AUTRES ACTIONS NATIONALES INNOVANTES REPÉRÉES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

> **GCSMS AIDER**: dynamique partenariale au service du développement d'Actions pour l'Information, le Développement et les Études sur les Relais aux Aidants.

www.accueil-temporaire.com/aider

> **Licence professionnelle de l'Université de Bordeaux « Technicien coordinateur de l'aide psychosociale aux aidants non-professionnels »**: formation de professionnels spécialistes du public spécifique des aidants non-professionnels.

www.univ-bordeauxsegalen.fr

> **Respir'sitting**: baby-sitting d'enfants en situation de handicap réalisé par des étudiants en formation sanitaire et sociale. Porté par l'APEH – association d'Aide aux Parents d'Enfants Handicapés.

www.apeh.fr

> **Groupes de paroles pour frères et sœurs d'enfants handicapés, par l'APEH**: soutien *ad hoc* pour le public spécifique de la fratrie.

www.apeh.fr

> **Association française des AIDANTS**: projet de grille d'analyse des besoins des aidants ainsi que de centres de formation des aidants en région encadrés par l'association nationale et s'appuyant sur leur réseau de Café des Aidants.

www.aidants.fr

> **Serious game**: vise à former à travers de courtes vidéos les aidants aux gestes adaptés pour mieux accompagner leur proche au quotidien.

www.entreadants.fr, porté par AXA Assistance.

› L'offre de service en Limousin



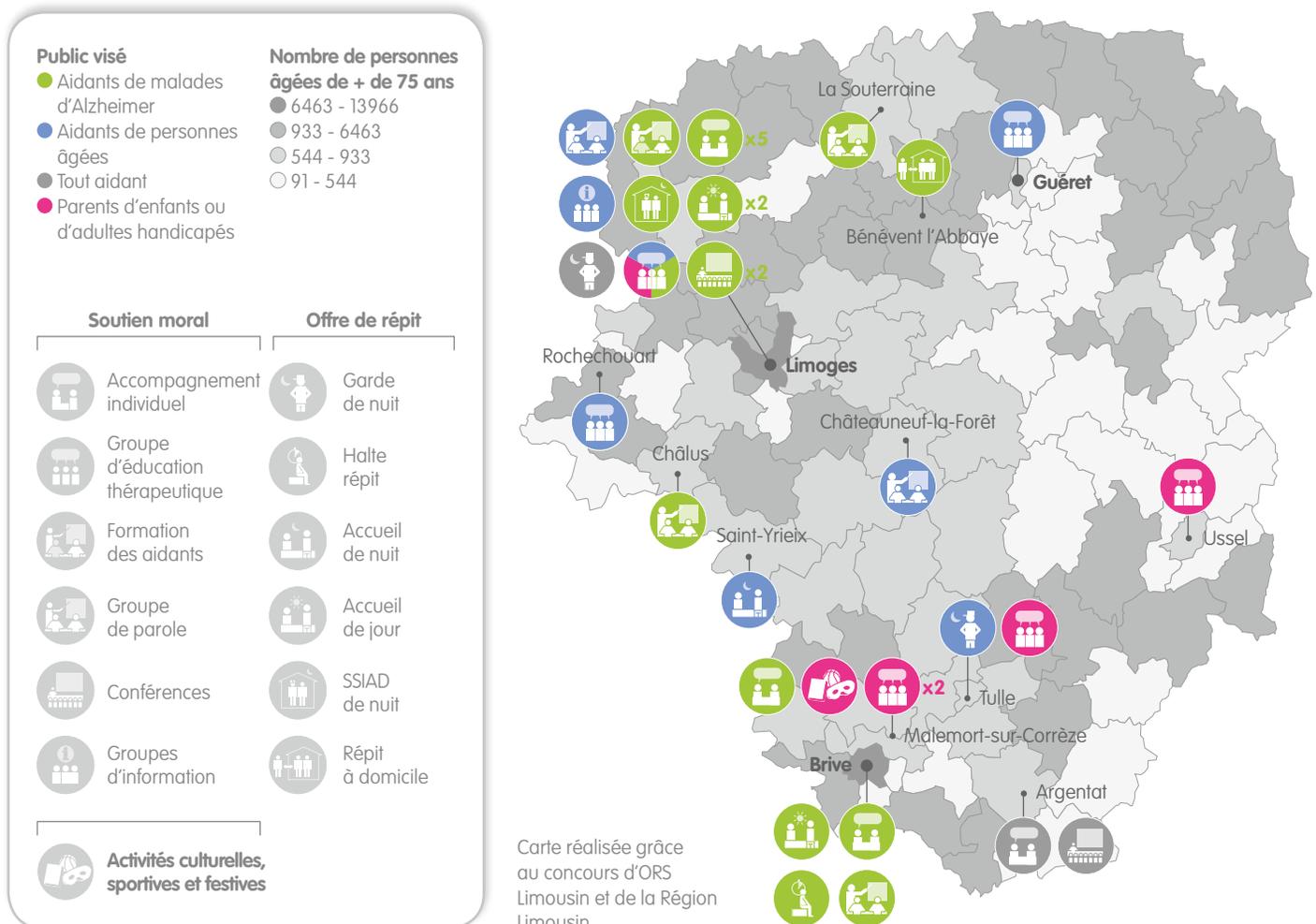
En Limousin, de nombreux acteurs tels que des associations d'usagers, des établissements et services médico-sociaux (associatif, public, mutualiste), des établissements hospitaliers, des organismes de protection sociale, des collectivités territoriales, des réseaux de santé, s'investissent déjà en faveur de l'aide aux aidants.

Ils ont des approches spécifiques et complémentaires. Une coordination plus étroite permettrait sans doute d'améliorer encore l'accompagnement des aidants et des aidés.

QUELLES OFFRES LE LIMOUSIN PROPOSE-T-IL ?

Les institutionnels du Limousin ont bien conscience de l'importance de soutenir les aidants et ont, dans les différents schémas d'organisation sociale et médico-sociale, défini des orientations les ciblant directement (voir la fiche bibliographie).

La diversité des offres proposées sur le territoire Limousin se répartit en 3 catégories : soutien moral, offre de répit et activités culturelles, sportives et festives.



OÙ S'ADRESSER ?

En complément de ces offres, il existe des places d'hébergement temporaire et d'accueil de jour qui peuvent contribuer à soulager les aidants. Cette liste n'est pas exhaustive.

Retrouvez toutes les informations et aidez-nous à les mettre à jour sur :

www.aideauxaidantsenlimousin.fr

- Aidants de malades d'Alzheimer
- Aidants de personnes âgées
- Tout aidant
- Parents d'enfants ou d'adultes handicapés

	PUBLIC VISÉ : AIDANTS DE...	OFFRES PROPOSÉES	ACTEURS DE L'OFFRE ET LIEUX	TÉLÉPHONE
CORRÈZE	● Malades d'Alzheimer	Groupe de parole Accompagnement individuel Halte Répît	France Alzheimer - Brive	05 55 17 70 76
	● Malades d'Alzheimer	Accueil de jour	Centre Hospitalier - Brive	05 55 92 79 66
	● Personnes âgées	Accueil de jour	Centre Hospitalier - Ussel	05 55 96 40 03
	● Personnes âgées	Garde itinérante de nuit	Familles Rurales - Tulle	05 55 26 86 49
	● Personnes âgées ● Personnes handicapées	Groupe de parole	Mutualité Sociale Agricole (MSA) et Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) - Corrèze	05 55 45 38 00
	● Enfants handicapés	Groupe de parole	Association des Paralysés de France (APF 19) - Malemort	05 55 24 43 55
	● Enfants handicapés	Formation Accompagnement individuel Groupe de parole	Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales (ADAPEI 19) - Malemort	05 55 17 75 90
	● Tout aidant	Conférences Accompagnement individuel	Association « Le fil des Aidants » - Argentat	05 55 28 44 88
CREUSE	● Malades d'Alzheimer	Groupe de parole	Centre Hospitalier - La Souterraine	05 55 89 58 00
	● Malades d'Alzheimer	Relais à domicile	EHPAD Péliesson Fontanier - Bénévant l'Addaye	05 55 62 67 17
	● Personnes âgées	Groupe de parole	Centre Communal d'Action Sociale CCAS - Guéret	05 55 41 46 40
HAUTE-VIENNE	● Malades d'Alzheimer	Accompagnement Individuel Accueil de jour SSIAD de nuit	Soins et Santé - Limoges	05 55 33 99 00
	● Malades d'Alzheimer	Accompagnement Individuel Groupe de parole Accueil de jour	Mutualité Française du Limousin - Limoges	05 19 99 25 12
	● Malades d'Alzheimer	Conférences Formations	Réseau de Diagnostic Précoce des Troubles Cognitifs en Limousin (COGLIM) - Isle	05 55 14 03 16
	● Malades d'Alzheimer	Accompagnement Individuel	Limousin Alzheimer - Limoges	05 55 37 01 47
	● Malades d'Alzheimer	Groupe de parole Formation Accompagnement Individuel	France Alzheimer 87 - Limoges	05 55 01 38 52
	● Malades d'Alzheimer	Conférence Ressources Documentaires	Association Limousine d'Observation et d'Information sur les Soins Alzheimer (dans les locaux du CMRR) (ALOIS) - Limoges	05 55 43 12 15
	● Malades d'Alzheimer	Formation	AG2R la mondiale avec l'Institut Esai - Limoges	09 74 50 12 34
	● Malades d'Alzheimer	Groupe d'Éducation Thérapeutique	Centre Hospitalier Universitaire - Limoges Centre Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR)	05 55 43 12 15
	● Personnes âgées	Groupe d'information	Centre Hospitalier Universitaire - Limoges CHU Limoges Relais Des Familles	05 55 05 69 68
	● Personnes âgées	Évaluation Gériatrique Globale	Centre Hospitalier Universitaire - Limoges Unité Haute-Vienne de Prévention, de Suivi et d'Analyse du Vieillessement (UPSAV)	05 55 05 65 81
	● Personnes âgées	Accueil de nuit	Centre Hospitalier - St-Yrieix-la-Perche	05 55 75 75 75
	● Personnes âgées	Groupe de parole	Service de Soins Infirmiers À Domicile de la Croix Rouge Française (SSIAD CRF) - Rochechouart	05 55 03 60 68
	● Personnes âgées	Formation	EHPAD du Puy Chat - Châteauneuf-la-Forêt	05 55 69 31 76
	● Personnes âgées ● Personnes handicapées	Groupe de parole	Mutualité Sociale Agricole (MSA) et Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) - Haute-Vienne	05 55 45 38 00
	● Personnes handicapées	Groupe de parole Accompagnement Individuel	Association des Paralysés de France (APF 87) - Limoges	05 55 33 21 01
	● Tout aidant	Garde itinéraire de nuit	Action et Intervention à Domicile (Actid 87) - Limoges	05 55 38 98 40
	● Malades Sclérose	Groupe de parole	Centre Hospitalier Universitaire - CHU Limoges Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA)	05 55 05 65 59

➤ Développons ensemble l'offre de service en Limousin : quelques pistes

COMMENT PROPOSER DES SERVICES ENCORE PLUS PERTINENTS AUX BESOINS DES AIDANTS DU LIMOUSIN ?

Cette enquête auprès des acteurs de l'aide aux aidants non-professionnels a permis d'identifier différents facteurs qu'il est essentiel d'intégrer dans la recherche, l'amélioration ou la création de nouvelles offres. Ces facteurs conditionnent la réussite de ces solutions tant sur le plan de la pertinence de l'offre que sur le plan des investissements financiers à engager.

● L'importance des dynamiques partenariales

L'efficacité des actions repose la plupart du temps sur l'existence de dynamiques partenariales au service des aidants.

Ces collaborations se révèlent essentielles dès les phases d'évaluation des besoins, lors des phases de définition du projet, de mobilisation et d'orientation des aidants, de réalisation ainsi que de suivi des actions.

Ces échanges collaboratifs et ce maillage de compétences et d'expériences assurent :

- > une prise en compte globale de tous les besoins nécessaires à la cohérence et à la pertinence de l'offre,
- > un relais de l'information pour mieux orienter les personnes,
- > une mutualisation des ressources de chacun,
- > un suivi plus cohérent du binôme aidant/aidé,
- > un rapport de confiance entre les aidants professionnels et non-professionnels.

● De la sensibilisation à la mobilisation des aidants : des étapes progressives

Ces conjoints, enfants... ont souvent du mal à se qualifier « d'aidants », ce rôle ayant souvent été endossé insidieusement. Aussi, la phase de sensibilisation, d'aide à l'expression des besoins aidants/aidés est importante. Elle nécessite la vigilance de tous les professionnels et un accompagnement progressif dans la formulation du potentiel besoin d'aide.

> Une vigilance partagée par tous les professionnels

Une démarche permanente de repérage des indicateurs d'épuisement des aidants est pensée par certains acteurs et facilite l'accompagnement des aidants dans

l'expression de leurs besoins, souffrances et dans la définition d'un programme d'actions adapté.

> Une sensibilisation progressive des aidants

Elle se décline en actions grand public ou en actions très ciblées par le biais de réunions, d'informations sur différents médias grand public, de renseignements lors des rencontres informelles ou de relais vers les professionnels de proximité...

Les offres de services proposées ont ainsi plus d'impact et contribuent à :

- aider à la prise de conscience du déni de soi,
- accompagner l'aidant à accepter de se faire aider,
- fluidifier le parcours de l'aidant en construisant des offres permettant de l'accompagner sur la durée,
- faire reconnaître le rôle des aidants non-professionnels par l'ensemble des autres acteurs médico-sociaux.

Ce temps de sensibilisation peut aussi se prolonger par des périodes de doublons aidant/intervenant pour faciliter la reconnaissance du rôle joué par l'aidant, de sa souffrance potentielle et lui permettre d'accepter petit à petit d'être temporairement « remplacé ».

> Une logistique soucieuse des préoccupations de l'aidant

Les actions proposées doivent aussi prendre en compte les problématiques particulières des aidants : difficultés de déplacement, de disponibilité au regard des besoins de l'aidé, de prise de parole, etc.

PRÉCONISATIONS DES ACTEURS POUR AMÉLIORER L'OFFRE EN LIMOUSIN

De ce travail ressortent plusieurs pistes d'amélioration, à savoir :

- > améliorer la couverture du territoire en développant des solutions adaptées aux besoins,
- > améliorer la lisibilité de l'offre existante,
- > renforcer la dynamique entre les professionnels en encourageant la complémentarité des actions et la collaboration entre tous les acteurs, professionnels ou non,
- > améliorer le repérage des aidants (notamment isolés) par la formation des acteurs, le partage d'outils, etc.
- > favoriser l'échange entre aidants non-professionnels.

Et pourquoi ne pas travailler ensemble sur ces idées ?

Une pluralité d'acteurs propose déjà des services en direction des aidants non-professionnels, mais la lisibilité de l'offre, le transfert de bonnes pratiques sont encore faibles. Aussi, avons-nous réfléchi à un « **centre de ressource de l'aide aux aidants** » composé de plusieurs dimensions : accueil physique, téléphonique, guichet intégré, accueil virtuel, au service

d'une amélioration de la coordination entre les professionnels et de la lisibilité de l'offre pour tous.

Aujourd'hui, il revient aux acteurs de terrain de s'approprier ces idées et de les concrétiser. Ensemble, nous pouvons aller plus loin...

Et pourquoi ne pas travailler ensemble sur ces idées ?
www.aideauxaidantsenlimousin.fr

Viendra se rajouter prochainement **le compte-rendu de clôture de la phase « Tri et Organisation des idées »** suite à la journée du 11 mai 2012. »

RÉSUMÉ

Autonom'lab, Living-Lab en santé et autonomie, a pour mission de prospecter, accompagner et valoriser des projets innovants au service de l'autonomie des personnes.

Cette collection « Les travaux collectifs d'Autonom'lab » synthétise les travaux réalisés de façon collaborative sur un sujet déterminé visant à susciter l'émergence de projets innovants à partir de la méthodologie E-R-A-PI-DI-TO.

Ce livret, composé d'un cahier et de fiches, présente les résultats des travaux réalisés sur **le sujet des dispositifs d'aide aux aidants non-professionnels en Limousin**. D'autres fiches viendront compléter ce contenu dynamique. Ces travaux, conduits de mai 2011 à mai 2012, ont déjà permis de repérer 40 actions réalisées par 24 opérateurs différents, plus de 70 personnes se sont rassemblées pour la première journée.



Contact : Clotilde BERGHE

c-berghe@autonom-lab.com

05 87 21 21 08



www.autonom-lab.com

www.aideauxaidantsenlimousin.fr